

L'Assemblée du conseil de l'office du Nord des Pupilles de la Nation

ON Y A NOTAMMENT DECIDE UNE EXPOSITION DES TRAVAUX DEVELES ET DISCUTE LE STATUT DU PERSONNEL

Au cours de la récente assemblée du Conseil d'Administration de l'Office du Nord des Pupilles de la Nation, M. Terquem a d'abord détaillé les mesures qu'il avait cru devoir prendre pour préserver de la tuberculose les enfants dont l'Office avait la responsabilité et rappelé qu'il avait été dépensé en 1927 :

pour les pupilles placés en Sanatoria 455.589 fr.
pour les pupilles placés en pensionnat 41.073 fr.
pour ceux envoyés en colonies de vacances 398.764 fr.
pour les soins médicaux accordés 1.247.477 fr.

UNE EXPOSITION DE L'APPRENTISSAGE

Une exposition des travaux des Pupilles actuellement en apprentissage chez de particuliers et dans des écoles pratiques est décidée pour le 3 juillet prochain et sera organisée par le Comité d'Administration de l'Office et Directeur de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Lille, offre volontiers les locaux nécessaires à cette exposition.

LES RESSOURCES FAMILIALES

Le Président donne lecture du vœu présenté par Mme Vanhoutte, membre du Conseil d'Administration, vœu tendant à ce qu'un abaissement soit opéré sur le calcul des ressources familiales des établissements de soins dispensés par son travail à l'entretien de ses enfants.

Actuellement, l'Office du Nord procède à un abaissement de 30 % sur les ressources familiales d'une famille de six enfants, ce qui empêche par son travail à l'entretien de ses enfants. L'appareil normal à l'assemblée de tenir compte de l'aide apportée dans le foyer par le salaire des enfants qui travaillent localement.

Actuellement, l'Office du Nord procède à un abaissement de 30 % sur les ressources familiales d'une famille de six enfants, ce qui empêche par son travail à l'entretien de ses enfants. L'appareil normal à l'assemblée de tenir compte de l'aide apportée dans le foyer par le salaire des enfants qui travaillent localement.

POUR LES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Après l'examen de demandes de dégrèvement formulées par certains familles dans des écoles de l'enseignement de pupilles, le Conseil prend connaissance d'une communication, faite par M. le Recteur à M. l'Inspecteur d'Académie, dans laquelle il émet le vœu de voir les familles des établissements de soins secondaires se former en un Comité qui aurait pour but de témoigner aux Pupilles la sollicitude paternelle dont ils sont privés et de stimuler les études de ces enfants.

L'Assemblée décide la nomination comme membres correspondants communaux de : M. Fried, instituteur, en remplacement de M. Broussard ; Mme Guittier, institutrice, en remplacement de M. Dufresnoy, décédé ; M. Lefebvre, maire de Villers-Guislain, en remplacement de M. Barbare, décédé.

LE STATUT DU PERSONNEL

Le statut du personnel de l'Office du Nord fait ensuite l'objet d'une sérieuse et courtoise discussion entre M. Dauchy, rapporteur de la proposition et M. Terquem, Warlet, directeur de l'enseignement, Remy, Larminat, Huyghe ; la fin de compte l'Assemblée décide :

« Le maintien des traitements actuels, mais le reclassement du personnel suivant son ancienneté de services à l'Office, étant bien entendu que les traitements alloués seront ceux de la classe d'ancienneté augmentés des compléments nécessaires pour atteindre les traitements actuels ».

Le statut du personnel de la Préfecture, une majorité de 25 % sera allouée à ces employés de l'Office. Il est décidé enfin que le nouveau règlement sera élaboré par M. Dubrille, directeur d'école, et prochainement au Conseil d'Administration.

LE CONGRES NATIONAL AURA LIEU A PARIS LES 12, 13, 14 AVRIL

Le Congrès annuel qui, à Paris, réunit les 80 offices départementaux de France aura lieu les 12, 13 et 14 avril, dans l'hôtel de la Ligue de l'Enseignement, sous la présidence d'honneur effective de M. Herriot, ministre de l'Instruction Publique. Il sera surtout discuté de l'uniformité de méthode à suivre dans tous les offices pour lutter contre la tuberculose.

Un bijoutier avait fait simuler un cambriolage pour toucher une prime d'assurance d'un million

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, un bijoutier, M. Raouber, 40 ans, rue de Valenciennes, a été victime d'un cambriolage de 900.000 francs de bijoux et de meubles. On a retrouvé sur place un matériel perfectionné de cambrioleurs, dit système Dupont, après l'inspection des lieux.

Hier matin, un communiqué de la police judiciaire annonçait l'arrestation d'un sujet belge, un des deux complices devant rejoindre incessamment. Quelques heures plus tard, le théâtre de l'opération a été découvert. On apprend que M. Raouber n'était fait cambrioler volontairement par les trois spécialistes pour toucher une assurance d'un million, ses affaires étant mal gérées par M. Raouber, et de la disposition de la justice, ainsi que le premier de ses complices.

Avant d'être guillotiné un assassin dénonça son complice

Hier matin, à la pointe du jour, à eu lieu, à Houdain, devant la prison Bonne-Nouvelle, l'exécution de Paul Lasgi, condamné à mort le 26 novembre dernier. Pendant que les aides du bourreau descendaient le guillotiné, l'avocat général cria dans la prison avec le dénommé Lasgi, condamné, l'assassin et le gardien chef de la prison. Il révéla Lasgi qui a une défaillance en apprenant que sa dernière heure est venue. Le condamné est couru à la chapelle où il rendit la messe et communié.

Arrivé au greffe, il accepte un verre de rhum et fume une cigarette. Il est ensuite livré au bourreau qui le conduit à sa chambre. A ce moment, Lasgi fait une déclaration à l'avocat général. Il dit qu'il ne fut pas seul à accomplir son forfait et qu'avec lui se trouvait un certain Fernand Charrier, 22 ans qui aurait tué le condamné Fauchon avec un marteau dont il se servit lui-même pour tuer Guerrand. Procès-verbal est dressé de cette déclaration et lecture en est faite à Lasgi qui la signe. Le condamné mourut alors dans la voiture conduite à la prison de Valenciennes. Le condamné, justice est faite. Il est 6 heures. Il ne s'est produit aucun incident.

Parfumerie Hurez CADÉAUX POUR FÊTES 51, Grande-Place, Lille

LE NOYÉ DE RAISMES S'EST SUICIDE

Mardi matin, M. le docteur de Lauwereyns, médecin-légiste, commis par le Parquet, a pratiqué, à la Morgue de Valenciennes, l'autopsie du cadavre de Nestor Villain, de Raismes, retiré du canal de l'Escaut, dimanche matin.

Nos lecteurs savent que Villain portait un sombrero de la tête une profonde blessure à la nuque. Le docteur de Lauwereyns avait restitué le permis d'inhumation.

L'honorable praticien a conclu mardi que Villain était mort des suites d'aphasie par submersion et que les blessures qu'il portait provenaient d'une hélice.

D'ailleurs, le septagénénaire avait déclaré à son coiffeur que c'était la dernière fois qu'il se rasait. L'assassin est donc clos.

L'érection d'un monument à l'abbé Lemire à Hazebrouck

Le Comité constitué pour l'érection d'un Monument à la mémoire de l'abbé Lemire a été réuni lundi soir, à l'Hôtel de Ville d'Hazebrouck.

Le président a annoncé qu'un industriel du Nord, M. Georges Dupire, ami personnel de l'abbé Lemire, avait adressé au Comité une souscription de dix mille francs. Les remerciements seront adressés à ce généreux souscripteur.

Une somme de 500 fr. a été souscrite, d'autre part, par M. le chanoine Biret, archiprêtre d'Alba, auteur d'une étude sur l'œuvre politique et sociale de l'abbé Lemire.

Le Crédit Immobilier de Dunkerque est aussi parmi les premiers souscripteurs. Voici enfin le texte de la lettre adressée par le Comité aux ministres et aux députés :

« Une souscription publique vient d'être ouverte, sur l'initiative du Conseil municipal d'Hazebrouck, en l'honneur de M. l'abbé Lemire, député-maire de la ville. Le Comité organisateur attache le plus grand intérêt à la participation à cette manifestation de sympathie de ceux qui ont pu le mieux apprécier les éminents services qu'il a rendus au Pays pendant les trente-cinq années qu'il a passées à la Chambre comme député du Nord ».

« Il importe que le souvenir de ce grand patriote, dont toute la vie a été faite de dévouement, de fidélité et de désintéressement, ne soit pas oublié et que les générations futures retrouvent dans ses traits idéaux, un exemple de toutes les vertus civiques comme aussi de la bonté compatissante à toutes les misères humaines ».

A cette lettre est jointe la circulaire dont nous avons déjà reproduit le texte.

UN GARÇON BOULANGER D'AMIENS MORT DEPUIS QUARANTE JOURS A ÉTÉ RETROUVÉ VIEUX

M. Alfred Meurisse âgé de 55 ans, garçon boulanger à Amiens qui habitait seul, rue de Méroucourt, a été retrouvé mort chez lui hier soir. On ne semble remonter à quarante jours environ.

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermois - LILLE

UN DRAME MYSTÉRIEUX DANS UN TAXI VOIE...

Vers quatre heures, hier matin, à la Porte Maillot, des agents cyclistes ont arrêté deux individus : Joseph Gensain, âgé de 29 ans, chauffeur, demeurant à l'impasse Jacquemont, et Philippe Maréchal, âgé de 41 ans, demeurant à la rue Lemerier. Ces deux individus, dans la nuit, avaient dérobé la voiture dans laquelle ils se trouvaient, un taxi au chauffeur Aron. Gensain était blessé à la main droite.

Il déclara au commissaire de police de la Porte Dauphine, qu'il s'était pris de querelle dans la nuit du mardi 12, avec deux individus Arabes et que ceux-ci l'avaient frappé à coups de couteau. Cette version a paru invraisemblable au magistrat qui, en examinant la voiture de découverte à l'intérieur du taxi une large tache de sang qui, de toute évidence, n'a pu être provoquée par la légère blessure de Gensain.

On se demanda si les deux individus arrêtés, et dont l'un est titulaire de plusieurs condamnations, n'ont pas commis un meurtre à l'aide de la voiture volée.

LA MORT ATROCE D'UNE NEURASTHÉRIQUE

M^{lle} Lombard, née Flotte, épouse de M. Lombard fabricant de porcelaine à Poet-Laval (Seine), a été tuée de mort atroce, il y a quelques jours d'une manière atroce. Après avoir absorbé le contenu d'une fiole de laudanum, elle s'est assise de pétrole et d'alcool à brûler, puis y a mis le feu. Malgré tous les soins elle est morte au bout de 4 heures dans d'horribles souffrances. Cette malheureuse était âgée de 50 ans et mère de six enfants dont trois sont encore en bas âge.

LA MORT DE M^{lle} DE MALHERBE A BIEN ÉTÉ NATURELLE

Le juge d'instruction de la Rochelle a recueilli le rapport du docteur Balhazard, relatif à l'autopsie du corps de M^{lle} de Malherbe. Le docteur Balhazard conclut que rien dans les constatations de l'enquête et de l'autopsie, au point de vue médical, ne peut permettre de rejeter l'hypothèse d'une mort naturelle.

UN PRÊTRE ARÊTÉ POUR INSOUSSION

Arrêté pour insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, un professeur au Collège Catholique de Montpellier, l'abbé Edouard Caries a été mis en liberté provisoire. M^{lle} à Lille Maurice, de parents originaires de ce pays, ce prêtre soutient qu'il est sujet anglais. Une enquête a été ordonnée pour établir sa nationalité.

10 NAVIRES NORVÉGIENS ONT SOMBRE

Dix vaisseaux de chasse norvégiens ont sombré durant la tempête dans le mer Blanche près du cap Kambe.

Quarante-cinq marins, appartenant à quatre de ces vaisseaux ont été sauvés. On ignore le sort des autres naufragés. Des bateaux de sauvetage soviétiques sont partis à leur secours en important des vivres et des vêtements.

DES BANDITS MEXICAINS VOULAIENT S'EMPARER DE L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS

Samedi dernier, des bandits arrêtèrent et dépossédèrent de leur véhicule l'ambassadeur des États-Unis, M. Morrow qui, avec un groupe comprenant le ministre des Affaires étrangères par intérim, devaient se rendre de Mexico à Puebla et devait se trouver approximativement au point où eut lieu l'attentat. L'heure où il se produisit.

C'est à un retard tout à fait imprévu que l'ambassadeur devait de ne pas être tombé aux mains des bandits.

Au Conseil de Guerre des 1^{re} et 2^{es} Régions

Adieu des 51 mars
INSOUSSION. Hubert Casimir, sujet polonais, qui s'était engagé à la légion étrangère, au recrutement de la Seine, n'ayant pas rejoint son corps, est condamné à trois mois de prison avec sursis. Il bénéficie d'un sursis de trois mois de la classe 1920 du recrutement de Rouen, qui n'a pas répondu à sa convocation, époque deux mois d'emprisonnement.

DESERTION. — Marcel Desprez, du 15^e d'artillerie, bénéficiaire d'une permission de trois jours, pour aller voir sa mère malade, n'a pas rejoint son corps. Côté : deux mois avec sursis.

EN FÊTE. — Guillaume Dotz, sapeur de 2^e classe au 7^e génie à Arras, étant pris de boisson, s'est pris à parler avec le service d'ordre. Pour être puni, il a été condamné à un mois de prison avec sursis. Il bénéficie d'un sursis de deux mois de la classe 1920 du recrutement de Rouen, qui n'a pas répondu à sa convocation, époque deux mois d'emprisonnement.

DESERTION. — Marcel Desprez, du 15^e d'artillerie, bénéficiaire d'une permission de trois jours, pour aller voir sa mère malade, n'a pas rejoint son corps. Côté : deux mois avec sursis.

EN FÊTE. — Guillaume Dotz, sapeur de 2^e classe au 7^e génie à Arras, étant pris de boisson, s'est pris à parler avec le service d'ordre. Pour être puni, il a été condamné à un mois de prison avec sursis. Il bénéficie d'un sursis de deux mois de la classe 1920 du recrutement de Rouen, qui n'a pas répondu à sa convocation, époque deux mois d'emprisonnement.

ROUBAIX

BUREAUX 45, Rue de la Gare Téléph. 9-311. — U. O. DE VENTE 78 Grande-Rue.

RENVERSE PAR UNE AUTO

Lundi soir, vers 18 heures 30, M. Jean D., 17 ans, affiché, demeurant rue de la Croix-Rouge, 149, à Tourcoing, se disposait à monter sur le tramway E, allant vers Tourcoing, à l'ouest de la place de la Gare, quand une camionnette venant de la rue de l'Alma le renversa.

Le chauffeur de l'automobile s'arrêta bien, mais sans même descendre de sa voiture il demanda au blessé s'il n'avait rien et, sans attendre de réponse, continua sa route vers la rue de la Gare.

M. le docteur Desbœuf a constaté des blessures au genou, ainsi que des contusions à la face antérieure du thorax, à hauteur de la troisième côte. Mais, heureusement, ces blessures sont peu graves.

L'automobile, qui portait sur le côté l'inscription « Evergot » est activement recherchée.

Echantillons Gratuits

Pour recevoir vos échantillons de médiateur, employez H.S.O. Réclamez un échantillon à votre épicer ou droguiste. 11378

LE DRAME DE LA RUE SÉBASTOPOL

Dans notre numéro d'hier, nous avons annoncé que l'état de santé de Mme veuve D'Joc, victime du drame de la rue Sébastopol s'était amélioré. Cette amélioration continue, mais nous devons, pour éviter des confusions, rectifier une erreur de nom.

Il ne s'agit pas, en effet, de Mme veuve D'Joc, mais de Mme veuve Beauvaut, née D'Joc.

UN VOL

Une plainte a été déposée par Mme Meunier, née Ouzes Juliette, 53 ans, gâtée de café, demeurant rue du Chemin de Fer, 52, contre une personne qui a habité chez elle pendant un certain temps et qui serait partie en emportant un parapluie et du linge. Une enquête est ouverte.

COMITÉ POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A J.-J. WEERTS

Le Comité Weerts s'est réuni mardi, à 15 heures, dans la salle de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles, sous la présidence de M. le Préfet du Nord.

M. le docteur Dupré, adjoint au maire, annonce que la ville de Roubaix a accordé une subvention de 15.000 fr. pour sa participation à l'érection du monument au maître textile.

La question des cartes postales à mettre en vente est ensuite discutée. On décide d'éditer des cartes destinées avant tout à faire connaître le maître J.-J. Weerts, par une biographie succincte. Le verso de ces cartes postales représentera un des tableaux célèbres du grand peintre. La fixation du prix de vente de ces cartes sera déterminée à la prochaine réunion.

Enfin, on se préoccupe du Comité de Patronage, M. le ministre de l'Instruction Publique en ayant accepté la présidence, le nombre des membres de ce Comité sera porté à 50 au lieu de 36.

la chemise le col la cravate le pull-over

de l'homme élégant, c'est à JEANNE D'ARC que vous les trouverez toujours... En ce moment et pour l'entrée de la saison, choix incomparable de nouveautés en Chemiserie et Bonneterie

à Jeanne-d'arc tailleur-chemisier

60, rue nationale, Lille

PROCES-VERBAUX

M. Henri A., 33 ans, charretier, demeurant à Watrelos, rue du Beaulieu, 35, a fait l'objet d'un procès-verbal pour embaumement de la voie publique.

M. Louis L., 60 ans, couvreur, demeurant rue de Tournai, cité Devogel, 13, pour ivresse manifeste, Grande-Rue.

CONTRAVENTION

M. François T., 39 ans, représentant, demeurant rue de l'Ouest, 90, a fait l'objet d'un procès-verbal pour ouverture d'un débit de boissons, sans déclaration préalable (infraction à la loi du 9 novembre 1915).

Balance et Bascule Morival

4, Rue du Priez, Lille.

SENS UNIQUE

Des procès-verbaux pour infraction au sens unique ont été rédigés à la charge de M. Marcel B., 61 ans, représentant, demeurant 30, rue Jean-Jaures, à Faches-Thumesnil, et de M. Oscar P., 28 ans, terrassier, demeurant rue Mirabeau, rue des Sœurs, à Mouvaux.

RESPECTEZ LE RÉGLEMENT

Un procès-verbal a été notifié à la charge de M. Pierre J., 25 ans, négociant en bois, demeurant à Denain, rue Jean-Jaures, 92, pour avoir doublé le tramway à l'arrêt, rue de Tourcoing, avec son automobile.

FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

La 5^e assemblée générale annuelle de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, s'est tenue à la Bourse de Commerce de Roubaix, mardi 27 mars.

M. Delmouste président, entouré de MM. Darnez, secrétaire général ; Dillies, trésorier ; Joseph Wilbaut, président honoraire et F. Thiébaux, vice-président, ont tenu la séance et émis la parole à M. Denez, pour la lecture du rapport. Différentes questions ont été agitées, parmi lesquelles nous relevons les plus importantes :

REJOINDREZ-VOUS POPULAIRES

Le Comité des fêtes des quatre quartiers, organisé les 8 et 9 avril prochains, organise des réunions dans des différents quartiers. Les adhérents désirant obtenir un jeu gratuit chez eux, doivent faire inscrire au secrétariat, 22 rue de Valenciennes, Roubaix, le 30 septembre, après l'arrivée de la Course Paris-Roubaix ; il y aura une Promenade Flamande dans les quartiers avec le concours de plusieurs Sociétés. Durant la journée des jeux de récréation, les jeux de l'Alma le renversa.

Le chauffeur de l'automobile s'arrêta bien, mais sans même descendre de sa voiture il demanda au blessé s'il n'avait rien et, sans attendre de réponse, continua sa route vers la rue de la Gare.

M. le docteur Desbœuf a constaté des blessures au genou, ainsi que des contusions à la face antérieure du thorax, à hauteur de la troisième côte. Mais, heureusement, ces blessures sont peu graves.

L'automobile, qui portait sur le côté l'inscription « Evergot » est activement recherchée.

Les Magasins de France

41, Rue de Béthune, LILLE
seront ouverts jusqu'à midi, les Dimanches 25 Mars et 1^{er} Avril, et jusqu'à 13 heures les Lundis matin 26 Mars et 2 Avril.

LES AMIS DU CONSERVATOIRE

Le cinquième et dernière séance, offerte par le Comité des Amis du Conservatoire aux membres honoraires de ce groupe et distingués, aura lieu le samedi 31 mars, à 17 h. précises.

Le programme de ce concert sera composé de morceaux choisis, parmi lesquels le « Concerto pour flûte et harpe » de Mozart, et « La Demeilleuse » l'œuvre délicieuse de Debussy, pour solo, chœurs et orchestre.

Le Comité a fait appel à M. Jamet, le harpiste virtuose, ex-soliste des Concerts Lamoureux, qui n'est plus un inconnu pour les Roubaixiens. L'exécution de la Demeilleuse de Mozart, en compagnie de M. Dussauoy, 1^{er} prix de flûte du Conservatoire de Paris, secrétaire du Conservatoire de Roubaix.

Enfin, on se préoccupe du Comité de Patronage, M. le ministre de l'Instruction Publique en ayant accepté la présidence, le nombre des membres de ce Comité sera porté à 50 au lieu de 36.

Le programme détaillé de cette séance paraîtra ultérieurement.

FUNÉRAILLES CIVILES

Nous apprenons le décès, survenu à l'âge de 79 ans, de M. Pierre Dejaeger, membre de la société des Médailles du Travail.

Ses funérailles civiles auront lieu aujourd'hui mercredi, 28 mars, à 15 heures.

Assemblée à l'Hospicio Barbier, à 14 heures 45.

CONCERT DE L'AMICALE « PIERRE-DE-ROUBAIX »

Le dimanche 1^{er} avril, dans la Salle des Fêtes de la rue Jules-Guesde, l'Association Amicale des Anciens Éléves de l'Ecole de la rue Pierre-de-Roubaix donnera un grand concert gratuit.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

RUE GRANDE-CHAUSSEE

Le nom bien connu de cette rue nous rappelle les occasions extraordinaires des Journées de l'Armée, qui ont été organisées par les Commerçants de la rue Grande-Chaussée, et qui ont été célébrées avec un éclat sans précédent.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes distingués, tels : MM. Debout, l'excellent basse du Théâtre de Lille ; Stélebot, Y. chansonnier et auteur de « Booc », comique-grimes ; Maxel, fantaisiste, tous lauréats des concours, et la petite M. Duriez, qui obtint un 1^{er} grand succès lors du concert des lauréats de l'Hippodrome et au Casino de Coillie.

PAR NOTRE FIL SPECIAL ET PAR T. J. P.

Comment le bijoutier parisien se fit cambrioler pour toucher la prime d'assurance

À la suite des constatations faites par M. Guillaumet, commissaire divisionnaire à la police judiciaire et par ses inspecteurs, trois auteurs, auteurs et complices du cambriolage commis chez M. Raouber, bijoutier, rue Bergère, et dont le montant atteignait un million, viennent d'être arrêtés et à la disposition de M. Fouquier, juge d'instruction.

Ce sont : le bijoutier cambriolé, René-Salomon Raouber, né le 17 mai 1902, à Lopainville (Gard), Samuel Edmond Prasant, dit Simon, originaire de Pons (Gironde), né le 30 septembre 1880, établi bijoutier et demeurant à Fontenay-sous-Bois et Charles-Antoine Camp, dit Claret, né le 14 août 1895 à Ajaccio (Corse), courtier en valeurs mobilières, qui ont été arrêtés à Lille et connus seulement sous le prénom de René, est recherché. Il serait de Liège.

Les constatations qui ont amené ces arrestations furent faites par les policiers le jour même qui suivit le cambriolage.

Elles furent dès l'abord assez curieuses, et semblèrent mettre en évidence que le cambriolage eût été simulé, ce que l'on observe à la porte d'entrée n'avait pas été fracturée.

Après avoir pris rendez-vous, nous tombâmes d'accord que la rémunération serait de 30.000 fr. Il fut entendu que M. Raouber, qui avait une confiance — que déposerait la somme dans les deux coffres, soit 45.000 francs en chaque.

Les exécuteurs pourraient ainsi se payer eux-mêmes après avoir accompli leur travail.

M. Guillaume, chef maintenant à établir le bilan exact des bijoux volés.

UN MARI TROMPE VOULOIT MOURIR... SA FEMME SE TUA...

Une dépêche de New-York, relate qu'un policier nommé Weeks, marié depuis sept ans, se séparait de sa femme à cause de leur mésintelligence.

Après avoir pris rendez-vous, nous tombâmes d'accord que la rémunération serait de 30.000 fr. Il fut entendu que M. Raouber, qui avait une confiance — que déposerait la somme dans les deux coffres, soit 45.000 francs en chaque.

Les exécuteurs pourraient ainsi se payer eux-mêmes après avoir accompli leur travail.

M. Guillaume, chef maintenant à établir le bilan exact des bijoux volés.

Après avoir pris rendez-vous, nous tombâmes d'accord que la rémunération serait de 30.000 fr. Il fut entendu que M. Raouber, qui avait une confiance — que déposerait la somme dans les deux coffres, soit 45.000 francs en chaque.

Les exécuteurs pourraient ainsi se payer eux-mêmes après avoir accompli leur travail.

M. Guillaume, chef maintenant à établir le bilan exact des bijoux volés.